



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 02 février 2024

### **LES ASSISES DU LOGEMENT EN BRETAGNE Mobiliser les acteurs locaux pour faire face à la crise du logement**

Face aux difficultés d'accès au logement en Bretagne, le préfet de région, Philippe Gustin, en lien avec le président du Conseil régional, Loïg Chesnais-Girard, a pris l'initiative d'organiser des assises bretonnes du logement pour mobiliser l'ensemble des partenaires. L'enjeu de cette matinée était en effet de partager le diagnostic de la situation du logement en Bretagne, d'envisager comment utiliser davantage les outils existants et de proposer des améliorations, des dérogations ou des expérimentations qui répondent mieux aux besoins des Bretonnes et des Bretons.

L'évènement, qui s'est déroulé le 2 février 2024 au parc des expositions de Quimper, a réuni plus de 350 participants parmi lesquels des élus, des acteurs de la filière du bâtiment, des représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

**Après l'ouverture des assises par Monsieur le préfet de la région Bretagne et Monsieur le président du Conseil régional de Bretagne, l'évènement s'est déroulé en trois temps.**

Le premier était consacré à la présentation d'un **état des lieux récent de la crise du logement en Bretagne**. À cette occasion, Gaëlle Kerangueven, du cabinet Cérur est intervenue pour exposer et commenter un diagnostic portant sur les évolutions ayant une incidence notable sur la capacité d'accès au logement des ménages bretons, diagnostic commandé par l'État fin 2023.

La deuxième séquence, sous forme de table-ronde, a permis de partager **des exemples concrets d'outils mis en œuvre par des élus bretons** pour faire face à cette crise, soit en dégagant de nouveaux moyens en faveur du logement social ou de l'accession sociale, soit en préservant le parc destiné à la location de longue durée.

**Parmi les thématiques abordées figuraient :**

- La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sur la commune d'Arzon (56) présentée par Madame la maire, Frédérique Gauvain ;
- La régulation des meublés à Quimper (29) avec le témoignage de Madame la maire, Isabelle Assih ;
- Les Organismes de foncier solidaire et la dissociation entre la propriété du sol et du bâti par Monsieur le vice-Président délégué à l'Habitat de Rennes Métropole et Président de Foncier Solidaire Rennes Métropole, Honoré Puil ;
- La stratégie foncière pour le logement sur la commune d'Arzano (29) présentée par Madame la maire, Anne Borry ;
- La stratégie foncière des bailleurs sociaux présentée par la Madame présidente de l'ARO HLM Bretagne, Gaëlle Routier.

La troisième et dernière séquence, sous forme de table-ronde également, avait pour objet d'aborder **les propositions et pistes d'amélioration**. Différentes réflexions et mesures de soutien à destination des acteurs bretons ont été présentées. Là encore, plusieurs intervenants ont pu mettre en lumière les convergences et l'intérêt d'une action mutualisée :

- Monsieur le maire de Plumaugat (22), vice-Président en charge de l'Habitat de Dinan Agglomération, Mickaël Chevalier, est intervenu en sa qualité de président du club Décentralisation & habitat ;
- Madame la maire de Paimpol (22), Fanny Chappé a présenté la feuille de route « logement » de la Région Bretagne en sa qualité de conseillère régionale déléguée à l'habitat et au logement ;
- Madame Valérie Mancret-Taylor, Directrice Générale de l'Anah, pour présenter les perspectives côté État.

Ces tables rondes ont été l'occasion d'échanger et de réagir avec la salle en réaction aux différentes présentations avant la clôture des assises du logement par Monsieur le Préfet de la région Bretagne qui a pu souligner l'enjeu d'une coordination des interventions et d'une mutualisation des moyens des différents partenaires du logement en Bretagne afin d'apporter des réponses concrètes.

Ces Assises du logement s'inscrivent dans une démarche amenée à se poursuivre, débutée par les assises régionales de Saint-Malo en novembre 2022. Les participants ont été invités à compléter ces partages d'expériences par leurs propositions d'actions, en les transmettant à la DREAL Bretagne. Ces propositions seront valorisées à travers les actes des Assises publiés prochainement. Des premiers groupes de travail ont été proposés pour poursuivre les réflexions avec les partenaires concernés. Enfin, un suivi sera réalisé tout au long de l'année avec un point d'étape à la prochaine réunion du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) en juin, avant une nouvelle édition des Assises du logement en novembre 2024 organisée par la Région en lien avec l'État et les collectivités de Bretagne.

**Préfecture d'Ille-et-Vilaine**  
**Pôle communication interministérielle**  
Tél : 02 21 86 20 71  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Conseil Régional de Bretagne**  
**Service Presse**  
Tél : 02 99 27 13 54  
Mél : [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)